

FORMATION

B96

**SARL AUTO-ECOLE DU
BEL-EBAT**

1 rue Victor Hugo à Evreux

02.32.38.13.76



Agr.E1902700140

contact-vh@autoecoledubelebat.com

Qui est concerné ?

A compter du 19 janvier 2013 tout titulaire du permis B qui souhaite conduire un véhicule de catégorie B auquel est attelée **une remorque dont le PTAC (F2) est supérieur à 750 kg, lorsque que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieur à 3 500 kg sans excéder 4 250 kg** se voit dans l'obligation d'effectuer une formation de 7 heures.

Formation : Session de 2 à 4 stagiaires

**** Pas d'examen, pas de visite médicale, mais une formation obligatoire de 7h (sur une journée avec application du programme officiel édité au JO le 18/01/13) avec un moniteur titulaire de l'autorisation d'enseigner de la catégorie BE en cours de validité. ***

Tarif :

329€ TTC

Documents à nous fournir :

- **Permis de conduire + pièce d'identité**
- **1 photo aux normes avec signature numérique incluse au forfait**
- **Justificatif de domicile de moins de 6 mois**

Avertissement :

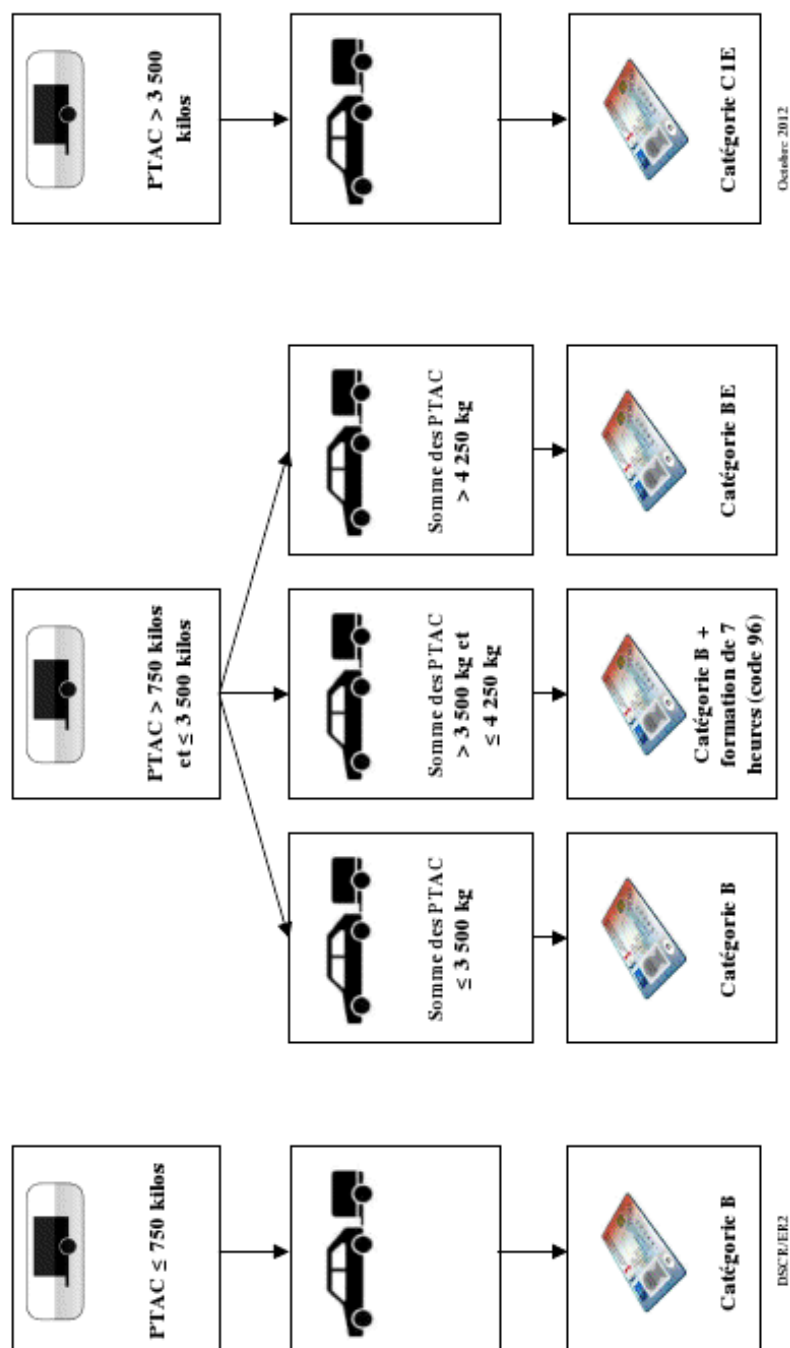
Le titulaire de l'attestation délivrée par l'école de conduite, ne sera autorisé à conduire les véhicules de la catégorie B96 qu'à compter du jour où il sera en possession du titre de conduite correspondant.

TARIFS VALABLE JUSQU'AU 31/10/2025

Conduite d'un ensemble composé d'un véhicule de la catégorie B et d'une remorque

Données certificat d'immatriculation (CI) :

- Masse en charge maximale admissible ou **PTAC** (F2 sur CI)



Octobre 2012

DSCG/ER2